

# MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°004/2020

## Objet : Travaux de voirie : 8 rue Pasquier et impasse des Lilas

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-1 et L2213-2,

Vu le code de la route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié et complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, modifiée et complétée, 1<sup>ère</sup> et 8<sup>ème</sup> partie,

Vu la demande de l'entreprise HERRAS TELECOM représentée par Monsieur HERRAS Benyounes qui mandate l'entreprise TDF pour la création et la pose d'Armoire Fibre Optique au 8 rue Pasquier et impasse des Lilas

Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée et afin d'éviter tout accident aux passants,

## ARRÊTE

**Article 1** : La circulation sera perturbée aux lieux suivants :

- 8 rue Camille Pasquier
- Impasse des Lilas

en raison de la pose d'Armoire Fibre Optique à compter du 03 Mars 2020 et ce pendant la durée du chantier.

**Article 2** : La circulation sera interdite selon les besoins et la durée du chantier.

**Article 3** : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

**Article 4** : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par l'entreprise TDF.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- L'entreprise TDF chargée d'effectuer les travaux
- L'entreprise HERRAS TELECOM
- L'Adjudant-Chef de Gendarmerie de Mondoubleau

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye, le 25 février 2020

Le Maire,

Jean LÉGER

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Sargé-sur-Braye, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE SARGÉ-SUR-BRAYE' and 'LOIR ET CHER'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean Léger'.